

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: AQUA PRIMER PIP

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2023-0041

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0014811-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	3
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	4
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RPC 1	4
2. Composition du méta-RCP	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	5
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	5
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	14
6. Autres informations	15
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	15
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RPC 2	18
2. Composition du méta-RCP	19
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	19
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	20
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	29
6. Autres informations	30
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	30
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RPC 3	33
2. Composition du méta-RCP	33
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	34
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	34
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	43
6. Autres informations	45
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	45
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RPC 4	48
2. Composition du méta-RCP	48
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	48

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	49
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	57
6. Autres informations	59
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	59
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 5	65
2. Composition du méta-RCP	65
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	65
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	66
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	72
6. Autres informations	74
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	74

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

AQUA PRIMER PIP

1.2. Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	Lanxess Deutschland GmbH
Adresse	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne

Numéro de l'autorisation

FR-2023-0041

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

FR-0014811-0000

Date de l'autorisation

21/06/2023

Date d'expiration de l'autorisation

20/07/2027

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products

Adresse du fabricant

Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne

Emplacement des sites de fabrication

CHEMPARK, Building Q18 D-51369 Leverkusen Allemagne

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	Syngenta Crop Protection AG
Adresse du fabricant	- CH-4002 Basel Suisse
Emplacement des sites de fabrication	- 1870 Monthey Suisse
Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Jiangsu SevenContinent Green Chemical Co., Ltd, North Area of Dongsha Chem-Zone 215600 Zhangjiagang, Jiangsu Chine
Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Jiangsu Yangnong Chemical Group Co., Ltd, Wenfeng Road 225009 Yangzhou, Jiangsu Chine
Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Europe BV
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12-E NL 3145 XN Maassluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Industriepark 23 56593 Horhausen Allemagne One Avenue L Newark 07105 New Jersey États-Unis

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Shanghai Hui Long Chemicals Co., Ltd, Dengta Jiazhu Rd. Jiading 201815 District Shanghai Chine
Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Vapi Private Limited Plot # 306/3 II Phase, GIDC 396 195, Gujarat Vapi Inde

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9 - 4,5
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3 - 1,5
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,099 - 1,995
MIT	2-methylisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2682-20-4	220-239-6	0 - 0,00792
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,0059 - 0,2625

2.2. Type(s) de formulation

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi
 SC : suspension concentrée

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RPC 1

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9 - 0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3 - 0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,099 - 0,399
MIT	2-methylisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2682-20-4	220-239-6	0,0059 - 0,0066
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,0059 - 0,0066

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP**Mention de danger**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut nuire au fœtus.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Éviter de respirer les vapeurs.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clé.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP**4.1 Description de l'utilisation****Utilisation 1 - Application par brossage / rouleau****Type de produit**

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade deNom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service
Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service

développement)	<p>Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Stade de développement: Larves</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif – classe d'usage 2 – hors bois utilisé en intérieur</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application superficielle par brosse / rouleau Description détaillée: -</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 120 g/m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase d'application au pinceau et au rouleau.
- Porter une combinaison de protection de type 6 a minima comme spécifié dans la norme EN 13034 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit.
- Porter une protection faciale pendant la phase de manipulation du produit.

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

- Durant l'application du produit et tant que les surfaces ne sont pas sèches, ne pas contaminer l'environnement. Tous les rejets de produit doivent être collectés en couvrant le sol (ex. par une bâche imperméable) et éliminés dans un circuit de collecte approprié.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Application par pulvérisation automatique, trempage manuel et aspersion/déluge

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service
Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture
Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus)
Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus)
Stade de développement: Larves

Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement préventif - classes d'usage 2 et 3 – hors bois utilisé en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle / pulvérisation automatique Description détaillée: - Méthode d'application: Application superficielle / trempage manuel Description détaillée: - Méthode d'application: Application superficielle / aspersion déluge Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 120 g/m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: - Taux d'application: 120 g/m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: - Taux d'application: 120 g/m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Professionnels: Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres Industriels : Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD de 25 litres ; cuve en HDPE de 200L ou 1000L (IBC)

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'application du produit par trempage manuel et déluge.
- Porter une combinaison de protection de type 6 a minima comme spécifié dans la norme EN 13034 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit.
- Pour l'application par pulvérisation automatique et aspersion/déluge, le chargement du produit doit se faire uniquement avec un système de dosage automatique (pompe doseuse).
- Pour l'application par trempage, le chargement et la vidange du produit doivent se faire avec un système de dosage semi-automatique a minima (pompe manuelle).

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Application sur trempage automatique

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Stade de développement: Larves
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement préventif - classe d'usage 2 et 3 – hors bois utilisé en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle / trempage automatique Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 120 g/m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Professionnels: Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres Industriels : Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD de 25 litres ; cuve en HDPE de 200L ou 1000L (IBC)

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'application du produit par trempage automatique.
- Porter une combinaison de protection de type 6 a minima comme spécifié dans la norme EN 13034 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit.

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

- Utiliser dans des processus de trempage entièrement automatisés où toutes les étapes du traitement et du séchage sont mécanisées et n'impliquent aucune intervention manuelle, notamment lorsque les articles traités sont acheminés à travers la cuve d'immersion vers le dispositif d'égouttage/séchage et le lieu de stockage (si la surface n'est pas encore sèche avant l'acheminement vers le lieu de stockage). Le cas échéant, les articles en bois à traiter doivent être entièrement sécurisés (par exemple au moyen de courroies ou d'un dispositif de serrage) avant le traitement et durant le processus de trempage, et ne doivent pas être manipulés à la main avant que leur surface ne soit sèche. Le bois non traité doit uniquement être plongé dans la cuve d'immersion à l'aide d'un dispositif de levage distinct.
- Le chargement du produit doit se faire uniquement avec un système de dosage automatique (pompe doseuse).
- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Application par pulvérisation manuelle

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Stade de développement: Larves</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Traitement préventif - classes d'usage 2 et 3 – hors bois utilisé en intérieur</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application superficielle / pulvérisation manuelle Description détaillée: -</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 120 g/m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Professionnels: Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres

Industriels : Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD de 25 litres ; cuve en HDPE de 200L ou 1000L (IBC)

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection (de type 3 ou 4 a minima comme spécifié dans la norme EN 14065) imperméable aux produits biocides (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit.
- Porter un équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné (FPA) de 10 a minima (type de masque à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter une protection faciale pendant la phase de manipulation du produit.

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

- L'application par les professionnels ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables (à l'intérieur sous abri). La pulvérisation en extérieur n'est pas autorisée.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels ils ne doivent pas être rejetés sur le sol, dans les eaux de surface ou souterraines, ni dans aucun type d'égout.
- Pour éviter tout rejet vers le sol, stocker les objets ou les matériaux traités jusqu'à ce qu'ils soient complètement secs sur un sol imperméable et sous un toit.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Tenir les enfants et les animaux domestiques éloignés des surfaces traitées jusqu'au séchage complet.
- Tenir les chats éloignés des surfaces traitées du fait de leur grande sensibilité à la toxicité de la perméthrine.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la manipulation du bois fraîchement traité. Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Les pyréthrinoïdes peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (incluant la sciure et la bâche imperméable) dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas stocker à plus de 40°C
- Durée de conservation : 2 ans
- Stocker à l'abri de la lumière (emballage en PEHD).

6. Autres informations

Le responsable de la mise sur le marché du bois traité doit s'assurer que le bois ne soit pas destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Preventol Aqua Primer PIP

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0014811-0001 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,099
MIT	2-methylisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2682-20-4	220-239-6	0,0059
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,0059

Nom commercial

Preventol Aqua Primer PIP New

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0014811-0002 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,099
MIT	2-methylisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2682-20-4	220-239-6	0,0059
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,0059

Nom commercial

Preventol Aqua Primer PIP-T

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0014811-0003 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,399
MIT	2-methylisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2682-20-4	220-239-6	0,0059

BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,0059
-----	------------------------------	----------------------	-----------	-----------	--------

Nom commercial

Preventol Aqua Primer PIP-T New

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0014811-0004 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,399
MIT	2-methylisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2682-20-4	220-239-6	0,0059
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,0059

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 2

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9 - 0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3 - 0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,1 - 0,108
MIT	2-methylisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2682-20-4	220-239-6	0,00708 - 0,00792
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,00708 - 0,00792

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut nuire au fœtus.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Éviter de respirer les vapeurs.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Application par brossage / rouleau (utilisateur professionnel)

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service
Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture
Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus)
Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus)
Stade de développement: Larves

Domaine d'utilisation

Méthode(s) d'application	Intérieur Extérieur Traitement préventif – classe d'usage 2 – hors bois utilisé en intérieur
	Méthode d'application: Application superficielle par brossage / rouleau Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 120 g/m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> - Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase d'application au pinceau et au rouleau. - Porter une combinaison de protection de type 6 a minima comme spécifié dans la norme EN 13034 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit. - Porter une protection faciale pendant la phase de manipulation du produit. <p>Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durant l'application du produit et tant que les surfaces ne sont pas sèches, ne pas contaminer l'environnement. Tous les rejets de produit doivent être collectés en couvrant le sol (ex. par une bâche imperméable) et éliminés dans un circuit de collecte approprié.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Application par pulvérisation automatique, trempage manuel et aspersion/déluage

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Stade de développement: Larves
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement préventif - classes d'usage 2 et 3 – hors bois utilisé en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle / pulvérisation automatique Description détaillée: -

	<p>Méthode d'application: Application superficielle / trempage manuel Description détaillée: -</p> <p>Méthode d'application: Application superficielle / aspersion déluge Description détaillée: -</p>
<p>Taux et fréquences d'application</p>	<p>Taux d'application: 120 g/m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -</p> <p>Taux d'application: 120 g/m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -</p> <p>Taux d'application: 120 g/m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -</p>
<p>Catégorie(s) d'utilisateurs</p>	<p>Industriel</p> <p>Professionnel</p>
<p>Dimensions et matériaux d'emballage</p>	<p>Professionnels: Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres</p> <p>Industriels : Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD de 25 litres ; cuve en HDPE de 200L ou 1000L (IBC)</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'application du produit par pulvérisation automatique, trempage manuel et déluge.

- Porter une combinaison de protection de type 6 a minima comme spécifié dans la norme EN 13034 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit.

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

- Pour l'application par pulvérisation automatique et aspersion/déluge, le chargement du produit doit se faire uniquement avec un système de dosage automatique (pompe doseuse).
- Pour l'application par trempage, le chargement et la vidange du produit doivent se faire avec un système de dosage semi-automatique a minima (pompe manuelle).
- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Application sur trempage automatique

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Noyau commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Noyau commun) Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Stade de développement: Larves</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Traitement préventif - classes d'usage 2 et 3 – hors bois utilisé en intérieur</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application superficielle / trempage automatique Description détaillée: -</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 120 g/m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Industriel</p> <p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Professionnels: Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres</p> <p>Industriels : Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD de 25 litres ; cuve en HDPE de 200L ou 1000L (IBC)</p>

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'application du produit par trempage automatique.

- Porter une combinaison de protection de type 6 a minima comme spécifié dans la norme EN 13034 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit.

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

- Utiliser dans des processus de trempage entièrement automatisés où toutes les étapes du traitement et du séchage sont mécanisées et n'impliquent aucune intervention manuelle, notamment lorsque les articles traités sont acheminés à travers la cuve d'immersion vers le dispositif d'égouttage/séchage et le lieu de stockage (si la surface n'est pas encore sèche avant l'acheminement vers le lieu de stockage). Le cas échéant, les articles en bois à traiter doivent être entièrement sécurisés (par exemple au moyen de courroies ou d'un dispositif de serrage) avant le traitement et durant le processus de trempage, et ne doivent pas être manipulés à la main avant que leur surface ne soit sèche. Le bois non traité doit uniquement être plongé dans la cuve d'immersion à l'aide d'un dispositif de levage distinct.

- Le chargement du produit doit se faire uniquement avec un système de dosage automatique (pompe doseuse).

- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.

- Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Application par pulvérisation manuelle

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Stade de développement: Larves</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Traitement préventif - classes d'usage 2 et 3 – hors bois utilisé en intérieur</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application superficielle / pulvérisation manuelle Description détaillée: -</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 120 g/m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Professionnels: Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres</p> <p>Industriels : Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD de 25 litres ; cuve en HDPE de 200L ou 1000L (IBC)</p>



4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection (de type 3 ou 4 a minima comme spécifié dans la norme EN 14065) imperméable aux produits biocides (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit.
- Porter un équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné (FPA) de 10 a minima (type de masque à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit
- Porter une protection faciale pendant la phase de manipulation du produit

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

- L'application par les professionnels ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables (à l'intérieur sous abri). La pulvérisation en extérieur n'est pas autorisée.
- Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité.
- Les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels ils ne doivent pas être rejetés sur le sol, dans les eaux de surface ou souterraines, ni dans aucun type d'égout.
- Pour éviter tout rejet vers le sol, stocker les objets ou les matériaux traités jusqu'à ce qu'ils soient complètement secs sur un sol imperméable et sous un toit.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Tenir les enfants et les animaux domestiques éloignés des surfaces traitées jusqu'au séchage complet.
- Tenir les chats éloignés des surfaces traitées du fait de leur grande sensibilité à la toxicité de la perméthrine.
- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la manipulation du bois fraîchement traités. Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (incluant la sciure et la bâche imperméable) dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas stocker à plus de 40°C

- Durée de conservation : 2 ans

- Stocker à l'abri de la lumière (emballage en PEHD)

6. Autres informations

Le responsable de la mise sur le marché du bois traité doit s'assurer que le bois ne soit pas destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Aqua Primer PIP

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0014811-0005 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,1
MIT	2-methylisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2682-20-4	220-239-6	0,00708
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,00708

Nom commercial

Aqua Primer PIP-New 1

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0014811-0006 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,106
MIT	2-methylisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2682-20-4	220-239-6	0,00708
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,00708

Nom commercial

Aqua Primer PIP-New 2

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0014811-0007 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,108
MIT	2-methylisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2682-20-4	220-239-6	0,00708

BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,00708
-----	------------------------------	----------------------	-----------	-----------	---------

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 3

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	4,5 - 4,5
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	1,5 - 1,5
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,495 - 1,995
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,2375 - 0,2625

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SC : suspension concentrée

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut nuire au fœtus.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Éviter de respirer les vapeurs.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.
Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.
Recueillir le produit répandu.
Garder sous clé.
Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Application par brossage / rouleau

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Stade de développement: Larves
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif - classe d'usage 2 – hors bois utilisé en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle par brossage / rouleau Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 120 g de produit dilué /m ² de bois Dilution (%): 1 volume de produit pour 4 volumes d'eau Nombre et fréquence des applications: Le produit doit être dilué avant application (1 volume de produit pour 4 volumes d'eau)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase d'application au pinceau et au rouleau.
- Porter une combinaison de protection de type 6 a minima comme spécifié dans la norme EN 13034 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit.
- Porter une protection faciale pendant la phase de manipulation du produit.

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

- Durant l'application du produit et tant que les surfaces ne sont pas sèches, ne pas contaminer l'environnement. Tous les rejets de produit doivent être collectés en couvrant le sol (ex. par une bâche imperméable) et éliminés dans un circuit de collecte approprié.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Application par pulvérisation automatique, trempage manuel et aspersion/déluge

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-
Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Stade de développement: Pas de donnée
Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Stade de développement: Pas de donnée
Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Stade de développement: Larves

Domaine d'utilisation

Intérieur
Traitement préventif - classes d'usage 2 et 3 – hors bois utilisé en intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application superficielle / pulvérisation automatique Description détaillée: -
Méthode d'application: Application superficielle / trempage manuel Description détaillée: -
Méthode d'application: Application superficielle / aspersion déluge Description détaillée: -

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 120 g de produit dilué /m ² de bois Dilution (%): 1 volume de produit + 4 volumes d'eau. Nombre et fréquence des applications: Le produit doit être dilué avant application
Taux d'application: 120 g de produit dilué /m ² de bois Dilution (%): 1 volume de produit pour 4 volumes d'eau Nombre et fréquence des applications: Le produit doit être dilué avant application
Taux d'application: 120 g de produit dilué /m ² de bois Dilution (%): 1 volume de produit pour 4 volumes d'eau Nombre et fréquence des applications: Le produit doit être dilué avant application

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel
Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Professionnels: Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres
Industriels : Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD de 25 litres ; cuve en HDPE de 200L ou 1000L (IBC)



4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'application du produit par pulvérisation automatique, trempage manuel et déluge.

- Porter une combinaison de protection de type 6 a minima comme spécifié dans la norme EN 13034 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit.

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

- Pour l'application par pulvérisation automatique et aspersion/déluge, le chargement du produit doit se faire uniquement avec un système de dosage automatique (pompe doseuse).

- Pour l'application par trempage, le chargement et la vidange du produit doivent se faire avec un système de dosage semi-automatique a minima (pompe manuelle).

- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.

- Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Application par trempage automatique

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Stade de développement: Larves
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement préventif - classes d'usage 2 et 3 – hors bois utilisé en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle / trempage automatique Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 120 g de produit dilué /m ² de bois Dilution (%): 1 volume de produit pour 4 volumes d'eau Nombre et fréquence des applications: Le produit doit être dilué avant application
Catégorie(s) d'utilisateurs	

Dimensions et matériaux d'emballage

Industriel
Professionnel
Professionnels: Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres
Industriels : Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD de 25 litres ; cuve en HDPE de 200L ou 1000L (IBC)

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<ul style="list-style-type: none">- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'application du produit par trempage automatique.- Porter une combinaison de protection de type 6 a minima comme spécifié dans la norme EN 13034 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit. <p>Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.</p> <ul style="list-style-type: none">- Utiliser dans des processus de trempage entièrement automatisés où toutes les étapes du traitement et du séchage sont mécanisées et n'impliquent aucune intervention manuelle, notamment lorsque les articles traités sont acheminés à travers la cuve d'immersion vers le dispositif d'égouttage/séchage et le lieu de stockage (si la surface n'est pas encore sèche avant l'acheminement vers le lieu de stockage). Le cas échéant, les articles en bois à traiter doivent être entièrement sécurisés (par exemple au moyen de courroies ou d'un dispositif de serrage) avant le traitement et durant le processus de trempage, et ne doivent pas être manipulés à la main avant que leur surface ne soit sèche. Le bois non traité doit uniquement être plongé dans la cuve d'immersion à l'aide d'un dispositif de levage distinct.- Le chargement du produit doit se faire uniquement avec un système de dosage automatique (pompe doseuse).- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.- Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des

intempéries.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Application par pulvérisation manuelle

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service
Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture
Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus)
Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus)
Stade de développement: Larves

Domaine d'utilisation

Intérieur

Traitement préventif - classes d'usage 2 et 3 – hors bois utilisé en intérieur

Méthode d'application: Application superficielle / pulvérisation manuelle

Méthode(s) d'application	Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 120 g de produit dilué /m ² de bois Dilution (%): 1 volume de produit pour 4 volumes d'eau Nombre et fréquence des applications: Le produit doit être dilué avant application
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Professionnels: Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres Industriels : Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD de 25 litres ; cuve en HDPE de 200L ou 1000L (IBC)

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> - Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit. - Porter une combinaison de protection (de type 3 ou 4 a minima comme spécifié dans la norme EN 14065) imperméable aux produits biocides (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit. - Porter un équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné (FPA) de 10 a minima (type de masque à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit. - Porter une protection faciale pendant la phase de manipulation du produit. <p>Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.</p>

- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité.
- Les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels ils ne doivent pas être rejetés sur le sol, dans les eaux de surface ou souterraines, ni dans aucun type d'égout.
- Pour éviter tout rejet vers le sol, stocker les objets ou les matériaux traités jusqu'à ce qu'ils soient complètement secs sur un sol imperméable et sous un toit.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Tenir les enfants et les animaux domestiques éloignés des surfaces traitées jusqu'au séchage complet.
- Tenir les chats éloignés des surfaces traitées du fait de leur grande sensibilité à la toxicité de la perméthrine.
- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la manipulation du bois fraîchement traité. Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes.

Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (incluant la sciure et la bâche imperméable) dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas stocker à plus de 40°C
- Durée de conservation : 2 ans
- Stocker à l'abri de la lumière (emballage en PEHD)

--

6. Autres informations

Le responsable de la mise sur le marché du bois traité doit s'assurer que le bois ne soit pas destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	Aqua Primer PIP Concentrate (1)	Marché: FR
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	FR-0014811-0008 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	4,5
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	1,5
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,495
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,2375

Nom commercial

Aqua Primer PIP Concentrate (2)

Marché: FR

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0014811-0009 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	4,5
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	1,5
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,495
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,2375

Nom commercial

Aqua Primer PIP Concentrate T (1)

Marché: FR

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0014811-0010 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
------------	-----------	----------	------------	-----------	------------

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	4,5
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	1,5
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	1,995
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,2375

Nom commercial

Aqua Primer PIP Concentrate T (2)

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0014811-0011 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	4,5
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	1,5
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	1,995
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,2375

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 4

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-4

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9 - 0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3 - 0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,099 - 0,399
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,019 - 0,021

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut nuire au fœtus.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (BIT), de l'IPBC, de la perméthrine et du propiconazole. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Application par broissage / rouleau (utilisateur professionnel)

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service
Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture
Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus)
Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus)
Stade de développement: Larves

Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur

Traitement préventif - classe d'usage 2 – hors bois utilisé en intérieur

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle par brossage / rouleau Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 120 g de produit /m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase d'application au pinceau et au rouleau.

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

- Durant l'application du produit et tant que les surfaces ne sont pas sèches, ne pas contaminer l'environnement. Tous les rejets de produit doivent être collectés en couvrant le sol (ex. par une bâche imperméable) et éliminés dans un circuit de collecte approprié.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Application par pulvérisation automatique, trempage manuel et aspersion/déluge

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Stade de développement: Larves
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement préventif - classes d'usage 2 et 3 – hors bois utilisé en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle / pulvérisation automatique Description détaillée: - Méthode d'application: Application superficielle / trempage manuel Description détaillée: - Méthode d'application: Application superficielle / aspersion déluge Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 120 g/m ² de bois Dilution (%): 0

	<p>Nombre et fréquence des applications: -</p> <p>Taux d'application: 120 g/m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -</p> <p>Taux d'application: 120 g/m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Industriel</p> <p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Professionnels: Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres</p> <p>Industriels : Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD de 25 litres ; cuve en HDPE de 200L ou 1000L (IBC)</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<p>- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'application du produit par pulvérisation automatique, trempage manuel et déluge.</p> <p>- Porter une combinaison de protection de type 6 a minima comme spécifié dans la norme EN 13034 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit.</p> <p>Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.</p> <p>- Pour l'application par pulvérisation automatique et aspersion/déluge, le chargement du produit doit se faire uniquement avec un système de dosage automatique (pompe doseuse).</p> <p>- Pour l'application par trempage, le chargement et la vidange du produit doivent se faire avec un système de dosage semi-automatique a minima (pompe manuelle).</p>

- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Application sur trempage automatique

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service
 Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service
 Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture
 Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture
 Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus)
 Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus)
 Stade de développement: Larves

Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement préventif - classes d'usage 2 et 3 – hors bois utilisé en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle / trempage automatique Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 120 g/m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Professionnels: Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres Industriels : Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD de 25 litres ; cuve en HDPE de 200L ou 1000L (IBC)

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<p>- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'application du produit par trempage automatique.</p> <p>- Porter une combinaison de protection de type 6 a minima comme spécifié dans la norme EN 13034 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit.</p> <p>Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.</p> <p>- Utiliser dans des processus de trempage entièrement automatisés où toutes les étapes du traitement et du séchage sont mécanisées et n'impliquent aucune intervention manuelle, notamment lorsque les articles traités sont acheminés à travers la cuve d'</p>

immersion vers le dispositif d'égouttage/séchage et le lieu de stockage (si la surface n'est pas encore sèche avant l'acheminement vers le lieu de stockage). Le cas échéant, les articles en bois à traiter doivent être entièrement sécurisés (par exemple au moyen de courroies ou d'un dispositif de serrage) avant le traitement et durant le processus de trempage, et ne doivent pas être manipulés à la main avant que leur surface ne soit sèche. Le bois non traité doit uniquement être plongé dans la cuve d'immersion à l'aide d'un dispositif de levage distinct.

- Le chargement du produit doit se faire uniquement avec un système de dosage automatique (pompe doseuse).
- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Application par pulvérisation manuelle

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service
Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture

	fibreuse) Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture fibreuse) Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Stade de développement: Larves
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement préventif - classes d'usage 2 et 3 – hors bois utilisé en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle / pulvérisation manuelle Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 120 g/m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Professionnels: Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres Industriels : Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD de 25 litres ; cuve en HDPE de 200L ou 1000L (IBC)

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.

- Porter une combinaison de protection (de type 3 ou 4 a minima comme spécifié dans la norme EN 14065) imperméable aux produits biocides (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit.

- Porter un équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné (FPA) de 10 a minima (type de masque à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.

- Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du

produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité.

- Les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels ils ne doivent pas être rejetés sur le sol, dans les eaux de surface ou souterraines, ni dans aucun type d'égout.
- Pour éviter tout rejet vers le sol, stocker les objets ou les matériaux traités jusqu'à ce qu'ils soient complètement secs sur un sol imperméable et sous un toit.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Tenir les enfants et les animaux domestiques éloignés des surfaces traitées jusqu'au séchage complet.
- Tenir les chats éloignés des surfaces traitées du fait de leur grande sensibilité à la toxicité de la perméthrine.
- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la manipulation du bois fraîchement traité. Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (incluant la sciure et la bâche imperméable) dans un circuit de collecte approprié .

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas stocker à plus de 40°C
- Durée de conservation : 2 ans
- Stocker à l'abri de la lumière (emballage en PEHD)

6. Autres informations

Le responsable de la mise sur le marché du bois traité doit s'assurer que le bois ne soit pas destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Preventol Aqua Primer PIP /04-1

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0014811-0012 1-4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,099
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,019

Nom commercial

Preventol Aqua Primer PIP New /04-1

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0014811-0013 1-4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,099
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,019

Nom commercial

Preventol Aqua Primer PIP-T /04-1

Marché: FR

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0014811-0014 1-4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,099
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,019

Nom commercial

Preventol Aqua Primer PIP-T New /04-1

Marché: FR

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0014811-0015 1-4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
------------	-----------	----------	------------	-----------	------------

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,099
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,019

Nom commercial

Preventol Aqua Primer PIP /04-2

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0014811-0016 1-4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,399
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,019

Nom commercial

Preventol Aqua Primer PIP New /04-2

Marché: FR

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0014811-0017 1-4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,399
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,019

Nom commercial

Preventol Aqua Primer PIP-T /04-2

Marché: FR

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0014811-0018 1-4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
------------	-----------	----------	------------	-----------	------------

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,399
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,019

Nom commercial

Preventol Aqua Primer PIP-T New /04-2

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0014811-0019 1-4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,399
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,019

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 5

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-5

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9 - 0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3 - 0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,1 - 0,108
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,0059 - 0,2625

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut nuire au fœtus.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (BIT), de l'IPBC, de la perméthrine et du propiconazole. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP**4.1 Description de l'utilisation****Utilisation 1 - Application par broissage / rouleau (utilisateur professionnel)****Type de produit**

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service
 Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service
 Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture
 Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture
 Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus)
 Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus)
 Stade de développement: Larves

Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur

Traitement préventif - classe d'usage 2 – hors bois utilisé en intérieur

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle par brossage / rouleau Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 120 g de produit /m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase d'application au pinceau et au rouleau.

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

- Durant l'application du produit et tant que les surfaces ne sont pas sèches, ne pas contaminer l'environnement. Tous les rejets de produit doivent être collectés en couvrant le sol (ex. par une bâche imperméable) et éliminés dans un circuit de collecte approprié.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Application par pulvérisation automatique, trempage manuel et automatique, et aspersion/déluge

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Stade de développement: Larves
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement préventif - classes d'usage 2 et 3 – hors bois utilisé en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle / pulvérisation automatique Description détaillée: - Méthode d'application: Application superficielle / trempage manuel ou automatique Description détaillée: - Méthode d'application: Application superficielle / aspersion déluge Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 120 g/m ² de bois Dilution (%): 0

	<p>Nombre et fréquence des applications: -</p> <p>Taux d'application: 120 g/m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -</p> <p>Taux d'application: 120 g/m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Industriel</p> <p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Professionnels: Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres</p> <p>Industriels : Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD de 25 litres ; cuve en HDPE de 200L ou 1000L (IBC)</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'application du produit par pulvérisation automatique, trempage automatique, trempage manuel et déluge.

- Porter une combinaison de protection de type 6 a minima comme spécifié dans la norme EN 13034 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit.

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

- Utiliser dans des processus de trempage entièrement automatisés où toutes les étapes du traitement et du séchage sont mécanisées et n'impliquent aucune intervention manuelle, notamment lorsque les articles traités sont acheminés à travers la cuve d'immersion vers le dispositif d'égouttage/séchage et le lieu de stockage (si la surface n'est pas encore sèche avant l'acheminement

vers le lieu de stockage). Le cas échéant, les articles en bois à traiter doivent être entièrement sécurisés (par exemple au moyen de courroies ou d'un dispositif de serrage) avant le traitement et durant le processus de trempage, et ne doivent pas être manipulés à la main avant que leur surface ne soit sèche. Le bois non traité doit uniquement être plongé dans la cuve d'immersion à l'aide d'un dispositif de levage distinct.

- Le chargement du produit doit se faire uniquement avec un système de dosage automatique (pompe doseuse).
- Pour l'application par pulvérisation automatique et aspersion/déluge, le chargement du produit doit se faire uniquement avec un système de dosage automatique (pompe doseuse).
- Pour l'application par trempage, le chargement et la vidange du produit doivent se faire avec un système de dosage semi-automatique à minima (pompe manuelle).
- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Application par pulvérisation manuelle

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-
Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Stade de développement: Pas de donnée
Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Noyau) Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Noyau) Stade de développement: Pas de donnée
Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Stade de développement: Larves

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Domaine d'utilisation

Intérieur
Traitement préventif - classes d'usage 2 et 3 – hors bois utilisé en intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application superficielle / pulvérisation manuelle Description détaillée: -

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 120 g/m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Professionnels: Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres
Industriels : Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD de 25 litres ; cuve en HDPE de 200L ou 1000L (IBC)

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.

- Porter une combinaison de protection (de type 3 ou 4 a minima comme spécifié dans la norme EN 14065) imperméable aux produits biocides (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit.

- Porter un équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné (FPA) de 10 a minima (type de masque à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.

- Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité.
- Les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels ils ne doivent pas être rejetés sur le sol, dans les eaux de surface ou souterraines, ni dans aucun type d'égout.
- Pour éviter tout rejet vers le sol, stocker les objets ou les matériaux traités jusqu'à ce qu'ils soient complètement secs sur un sol imperméable et sous un toit.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Tenir les enfants et les animaux domestiques éloignés des surfaces traitées jusqu'au séchage complet.
- Tenir les chats éloignés des surfaces traitées du fait de leur grande sensibilité à la toxicité de la perméthrine.
- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la manipulation du bois fraîchement traités.

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (incluant la sciure et la bâche imperméable) dans un circuit de collecte approprié

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas stocker à plus de 40°C
- Durée de conservation : 2 ans
- Stocker à l'abri de la lumière (emballage en PEHD)

6. Autres informations

Le responsable de la mise sur le marché du bois traité doit s'assurer que le bois ne soit pas destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	Aqua Primer PIP /02	Marché: FR
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	FR-0014811-0020 1-5	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,1
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,0285

Nom commercial

Aqua Primer PIP /03

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0014811-0021 1-5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,1
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,0285

Nom commercial

Aqua Primer PIP-New 1/02

Marché: FR

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0014811-0022 1-5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,106
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,0285

Nom commercial

Aqua Primer PIP-New 1/03

Marché: FR

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0014811-0023 1-5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
------------	-----------	----------	------------	-----------	------------

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,106
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,0285

Nom commercial

Aqua Primer PIP-New 2/02

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0014811-0024 1-5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,108
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,0285

Nom commercial

Aqua Primer PIP-New 2/03

Marché: FR

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0014811-0025 1-5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,108
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,0285